

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15013**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Assistant de régulation médicale de s.a.m.u

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut de formation en soins infirmiers du lycée Rabelais	Directeur(trice)

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans le cadre d'un service d'aide médicale urgente ou d'un service de téléassistance, le permanencier auxiliaire de régulation médicale est responsable du traitement des appels, de la rapidité d'envoi des moyens ordonnés par le médecin régulateur et/ou de mise en œuvre des protocoles. Il effectue sa mission dans le respect des règles professionnelles et peut donner des conseils ou informations à l'appelant dans son domaine de compétence. Il travaille en liaison fonctionnelle avec les services mobiles d'urgence et de réanimation, les services d'urgences d'accueil et d'orientation et les différents partenaires de l'urgence hors institution (Sapeurs pompiers, la police, la sécurité civile, les services d'assistance...).

Aide à la régulation médicale quotidienne et en situation d'exception :

- Accueillir téléphoniquement l'appelant et l'orienter selon la gravité et l'urgence de l'appel vers la structure adaptée ou vers le médecin régulateur
- Recueillir et transmettre des données cliniques fiables et utilisables au suivi des affaires gérées
- Déclencher l'envoi des moyens d'intervention et en gérer le suivi et la disponibilité
- Appliquer les procédures de régulation en situation d'exception et adapter sa mission au contexte (situation délocalisée)
- Collaborer à la réponse avec le médecin régulateur

Participation au recueil des données administratives :

- Recueillir les données de l'appelant en temps réel et suivre le dossier patient dans sa totalité
- Conduire un entretien téléphonique rapide et efficace en utilisant les techniques de communication adaptées à l'interlocuteur
- Repérer les manifestations de stress et utiliser une stratégie adaptée pour lui et/ou pour l'appelant
- Participer à la mise à jour des banques de données et éditer des documents spécifiques
- Maîtriser l'outil informatique
- Clôre et archiver les dossiers après contrôle de l'exactitude des données
- Assurer la maintenance et le suivi régulier des outils de communication

Compétences transversales :

- Faciliter l'apprentissage des futurs collègues par la transmission de connaissances et l'utilisation des moyens à disposition dans le service (double écoute, bandes audio...)
- Réaliser un accompagnement personnalisé
- Réaliser des actions de formation auprès de différents publics
- Participer aux formations proposées pour se tenir informé
- Identifier le rôle de chacun dans un CRRA
- Travailler en collaboration avec les membres du CRRA
- Communiquer avec ses collègues pour avoir des informations communes sur les dossiers
- Respecter les obligations du PARM (droit de réserve, secret professionnel...)
- Appliquer en toutes circonstances les règles de déontologie propres au service public

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur hospitalier au sein des Services d'Aide Médicale Urgente (SAMU) : le permanencier travaille au sein d'un centre de régulation des appels, il est placé sous l'autorité du PARM Chef ou PARM principal ainsi que du cadre de santé et du directeur administratif du SAMU.

Centrales d'appel de l'assistance médicale : le chargé d'assistance travaille au sein d'une centrale d'appel dédié à la prise en charge de

personnes âgées ou en perte d'autonomie.

Permanencier Auxiliaire de Régulation Médicale Chargé d'assistance

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1205 : Information sociale

Réglementation d'activités :

Le permanencier doit être titulaire du Certificat d'exploitant hospitalier en télécommunication, habilitation intégrée à ce titre.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois composantes: - composante théorique (30% de la note finale) comprenant un contrôle continu en médecine d'urgence et de catastrophes, en techniques de régulation et transmissions et en sciences humaines et sociales.
- composante pratique (40% de la note finale) s'appuyant sur la validation de deux stages et des simulations de gestion d'appel réalisés en cours et en fin de formation.
- composantes de synthèse (30% de la note finale) s'appuyant sur un examen final écrit et oral.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Coordinateur PARM de SAMU Médecin régulateur Cadre infirmier référent de la formation
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Coordinateur PARM de SAMU Médecin régulateur Cadre infirmier référent de la formation
En contrat de professionnalisation	X	Coordinateur PARM de SAMU Médecin régulateur Cadre infirmier référent de la formation
Par candidature individuelle	X	Coordinateur PARM de SAMU Médecin régulateur Cadre infirmier référent de la formation
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Coordinateur PARM de SAMU Médecin régulateur Cadre infirmier référent de la formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : PARM, lycée Valentine Labbé - 59 LILLE	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 06 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV sous l'intitulé Permanencier auxiliaire de régulation médicale, avec effet au 06 juillet 2008, jusqu'au 06 juillet 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification de l'intitulé de la certification.

Pour plus d'informations

Statistiques :

12 titulaires formés en moyenne par an.

Autres sources d'information :

c.higuera@laposte.net

Lieu(x) de certification :

Lycée polyvalent Rabelais- Institut en soins infirmiers- 9, rue Francis de Croisset
75018 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

En plus du Lycée polyvalent Rabelais, la certification se prépare à l'Hôpital Necker, 75015 Paris sur le site du SAMU de Paris.

Historique de la certification :

Certification précédente : Permanencier auxiliaire de régulation médicale